

COMPTE RENDU DU COMITE DU DRAHTHAAR CLUB DE France

8 septembre 2017 à DOMPIERRE sur BESBRE (03)

Etaient présents :

- Jean-Joël COURTHIAL
- Magali BRIDET
- Jean Noël DOISE
- Pierre Eloi CALAIS
- Stéphane BEUVAIN
- Philippe HOUILLON
- Luc CASTILLO

Excusés

- Christian LAMARRE
- Elodie BEUVAIN,
- Antoine CALAIS
- Anna LECOINT.,

Rédacteur

- Luc CASTILLO

Ouverture de séance.

Stéphane BEUVAIN, Président du Club, ouvre la séance ce vendredi 8 septembre 2017 à 17H00. Il souhaite qu'au regard des tâches des uns et des autres concernant la préparation de la Nationale d'Élevage du lendemain, la réunion de comité soit concise et terminée dans l'heure. Il procède immédiatement à la lecture du compte rendu de la réunion du comité du 10 juin 2017 réalisé par Philippe HOUILLON.

Approbation du compte-rendu du DCF du 10 juin 2017.

Le comité approuve le compte rendu du comité du 10 juin 2017 après avoir corrigé deux points :

- Le compte rendu fait état de l'approbation du compte rendu de l'assemblée générale de 2016. Le compte rendu du 10 juin est corrigé en ce sens et validé.

- Les conditions permettant d'accéder au titre de champion de la race ne sont pas suffisamment explicitées. Ces conditions sont à nouveau clarifiées, à savoir l'obligation de l'obtention d'un BICP, valable toute la vie du chien si ce BICP est de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie (pas d'obligation d'obtenir un BICP l'année du championnat si une 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie a déjà été acquise les années précédentes). Le compte rendu du 10 juin est corrigé en ce sens et validé.

Maladie de Von Willebrand

Stéphane BEUVAIN rappelle les actions que nous avons entreprises depuis que Christian LAMARRE avait lancé l'alerte. Le point le plus important est de faire valider par la SCC les dispositions prises par le Club pour lutter contre la propagation de la maladie au sein de la race notamment la réalisation d'un test génétique de type II pour tous les chiens importés. La commission Santé du club devra dès lors faire des propositions au prochain comité sur la mise en pratique de tels tests (laboratoires, prix etc...)

a . Le site Internet.

Il est demandé que la rubrique « *Hygiène et Santé* » du site soit remplacée par « *Santé de l'Élevage* »
La couleur de fond d'écran ne permet pas une bonne lisibilité des articles et il doit être modifié.

L'article d'Antoine Calais concernant la maladie de Von Willebrand doit y figurer et les sources mentionnées.

b. La commission santé.

Stéphane BEUVAIN demande que la commission santé constituée autour d'Antoine, Christian, aidés par Pierre Eloi, retrace auprès des éleveurs concernés l'historique des chiens soupçonnés d'être porteurs de la maladie, notamment les saillies réalisées. Le comité doit tenter de faire réaliser les tests à l'ensemble de la descendance.

Adhésions

Philippe HOUILLON confirme l'adéquation entre le nombre d'adhérents et les cotisations perçues. Il lui est demandé d'essayer d'obtenir les adresses mails des adhérents afin de faciliter la communication, précisément celle qui est urgente comme les actions à entreprendre immédiatement pour juguler la maladie de Von Willebrand.

Nationale d'Élevage 2018 et 2019

Deux propositions pour 2018 : L'Isle Adam (Val d'Oise) ou Le Mesnil en Thelle (Oise) à valider.

Pour 2019 : Neuvy Saint Sépulchre

Les élections.

La date de la prochaine assemblée générale aura lieu à Saint Julien sur Cher (41320), à la Mairie, au 12 rue Nationale, 41320 Saint Julien sur Cher (repas à l'Auberge des Deux Pierrots, 9 rue Nationale 41320 Saint Julien sur Cher).

Les six membres sortants rééligibles sont : Elodie Beuvain, Stéphane Beuvain, Eric Branson, Jean Noël Courthial, Philippe Houillon, Anna Lecoint (rééligibles les années paires)

La commission des élections est composée des trois membres non rééligibles suivants : Magali Bridet, Pierre Eloi Calais et Luc Castillo le Président de la commission des élections.

Le Président, Stéphane Beuvain lève la séance à 18H30 en souhaitant une réelle implication le lendemain à la Nationale d'Élevage.

Luc CASTILLO